



SOU MIS PAR

bafrog

ON

29/09/2011



Keine Stimmen

Gestion des risques



La gestion des risques est un processus systématique visant à « recenser et évaluer les risques, ainsi qu'à piloter les réponses apportées aux risques identifiés » (Wikipédia).

En français : il s'agit de garantir un niveau élevé de sécurité pour tes jeunes et tes animateurs lors de toutes les activités du groupe de jeunes.

Étape 1 : Analyse des risques potentiels

Pour cela, passe en revue les différents éléments de l'événement que tu prévois d'organiser. Il s'agit notamment de

- toutes les activités,
- l'ensemble du site où se déroule l'événement (y compris, par exemple, le trajet aller-retour),
- les particularités liées aux enfants en général (par exemple, une capacité d'attention généralement plus faible chez les enfants dans la circulation routière) ainsi que
- les particularités propres à certains enfants (par exemple, des crises d'asthme possibles chez les enfants atteints de cette maladie).

Au fur et à mesure que tu passes en revue chaque élément, pose-toi la question suivante : où pourraient se situer les dangers potentiels ? Énumère ces dangers un par un.

Étape 2 : Évaluation des dangers

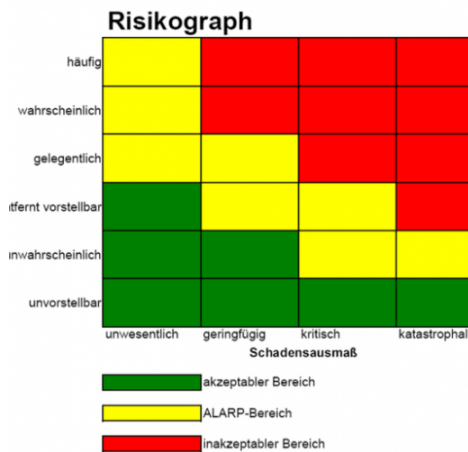
L'évaluation des dangers consiste à déterminer quels risques sont acceptables ou justifiables et lesquels ne le sont pas. Car le fait est qu'il n'existe pas de sécurité absolue.

Les dangers répertoriés sont alors analysés en fonction de leur probabilité de survenue et de l'ampleur potentielle des dommages. Pour chaque danger répertorié, pose-toi donc les deux questions suivantes :

- Quelle est la probabilité qu'un sinistre se produise ?
- Quelle serait alors l'ampleur des dommages ?

Pour répondre à ces deux questions, consulte le graphique des risques ci-dessous, qui contient également les réponses possibles à ces deux questions. Note, pour chaque danger, à quelle classe de risque il appartient. Soit rouge, jaune ou vert.

Le « Risikograph »



Étape 3 : Réduction des risques

Il s'agit désormais de réduire de manière judicieuse les dangers identifiés (étape 1) et évalués (étape 2). Mais tous les risques envisageables ne doivent ni ne peuvent être gérés. La manière dont chaque risque est traité dépend de la classe de risque (rouge, jaune, verte) à laquelle il appartient.

ROUGE : Risques critiques/inacceptables – Des mesures appropriées doivent être prises pour réduire la probabilité de survenue et/ou l'ampleur des dommages. L'objectif est que, grâce à la mise en œuvre de ces mesures dans le cadre du contrôle des dangers (étape 4), il n'y ait plus aucun danger dans ce domaine. Note sur ta liste les mesures à prendre pour chaque danger.

JAUNE : zone dite « ALARP » (As Low As Reasonably Practicable) – Il s'agit ici de réduire les dangers autant que cela est raisonnable et réalisable. Cela ne signifie toutefois pas nécessairement que le danger passe dans la zone verte à l'issue de la maîtrise des dangers (étape 4). Note sur ta liste les mesures éventuelles à prendre pour chaque danger.

VERT : les risques de cette zone ne sont pas gérés, car ils sont soit extrêmement improbables, soit les dommages potentiels sont très faibles.

L'étape de minimisation des risques est un processus tout à fait créatif et peut donc sembler un peu compliqué à première vue. Si c'est ton cas, jette un œil aux exemples d'application ci-dessous, puis relis cette étape. Tu y verras alors certainement plus clair.

Étape 4 : Maîtrise des risques

Ta gestion des risques a-t-elle été suffisante ? C'est ce qu'il s'agit de déterminer ici. Analyse à nouveau les dangers figurant sur ta liste, mais cette fois-ci en tenant compte des mesures de sécurité prévues dans le cadre de la minimisation des risques. Le résultat minimal devrait être que ta liste ne comporte plus aucun danger classé dans la zone rouge. Si ce n'est pas le cas, tu dois réfléchir à nouveau à des mesures de sécurité appropriées afin d'atténuer ces dangers au point qu'ils passent au

moins dans la zone jaune.

Exemple d'application n° 1 : circulation routière

Le trajet entre le local du club de jeunes et la forêt, où doit se dérouler un jeu en plein air, passe par une ou plusieurs rues.

Étape 1 : Analyse des dangers potentiels :

L'un des dangers potentiels : un participant est blessé suite à une collision avec une voiture.

2e étape : évaluation du danger :

- Probabilité de survenue : occasionnelle (les collisions entre des voitures et des piétons ne sont pas rares)
- Ampleur potentielle des dommages : généralement critique à catastrophique (fractures, décès)
- Résultat selon le graphique de risque : ROUGE - Risque critique/inacceptable

3e étape : réduction des risques :

- Mesures possibles pour réduire la probabilité de survenue : dès leur arrivée au local du groupe de jeunes, on explique aux enfants qu'ils ne doivent traverser la rue que si un animateur leur en donne l'ordre et qu'ils doivent, dans le cas contraire, attendre au bord de la route ; Utilisation des passerelles, des feux de signalisation pour piétons et/ou des passages souterrains ; Les ballons susceptibles de tomber sur la route en cours de route et d'inciter les jeunes à courir après par réflexe sont confisqués par les animateurs.
- Mesures possibles pour minimiser l'ampleur potentielle des dommages : tracer l'itinéraire de manière à ce que les routes soient traversées à des endroits aussi sûrs que possible, c'est-à-dire là où les voitures doivent ralentir et le font effectivement, là où les automobilistes aperçoivent les piétons de loin et là où ils sont peut-être habitués à croiser occasionnellement des piétons, par exemple aux passages piétons.

Étape 4 : Contrôle des dangers

Si les mesures mentionnées concernant le risque de collision entre une voiture et un usager de la route sont mises en œuvre, il en résulte la nouvelle évaluation des risques suivante :

- Probabilité de survenue : improbable (grâce aux mesures de sécurité prévues, il est désormais plutôt improbable qu'un sinistre se produise).
- Ampleur potentielle des dommages : catastrophique (des automobilistes roulant à une vitesse nettement excessive peuvent toujours provoquer des collisions pouvant entraîner la mort ; l'ampleur potentielle des dommages n'a donc pu être réduite que de façon minime)
- Résultat selon le graphique de risque : JAUNE – objectif minimum atteint.

Remarques

Le concept décrit ici présente, sous une forme simplifiée et applicable, les principes fondamentaux de la gestion des risques. Celui-ci doit toutefois toujours être appliqué en combinaison avec les connaissances techniques spécifiques à l'activité concernée. Ces connaissances techniques priment. Ainsi, si tu pratiques par exemple la descente en rappel ou l'escalade avec tes jeunes scouts, les connaissances en matière de gestion des risques ne suffisent pas. Tu dois disposer d'une formation adéquate en escalade et en descente en rappel, qui porte notamment sur la manière de mener une telle activité en toute sécurité. Ces connaissances techniques priment sur l'application des principes de gestion des risques.

Crédits photos

Image de couverture : © Gerd Altmann / pixello.de

Risikograph : domaine public / non protégé par le droit d'auteur ; source : <http://de.wikipedia.org/w/index.php?title=Datei:Risikograph.png&filetim...>

Weitere Informationen

Tags

Gestion des risques

Vieux

Il n'y a pas de données disponibles.

Nombre de participants

Il n'y a pas de données disponibles.

Bible

Cette information manque.

Durée

Il n'y a pas de données disponibles.

Matériau

Beaucoup de travail

Téléchargement du fichier

Pas de téléchargement de fichiers

KI Generierter Inhalt

Contenu

Tags

Vieux

Nombre de participants

Bible

Durée

Matériau